



La Ville de Clamart accueille plus de 410 enfants au sein de ses 8 crèches municipales. L'équipe de professionnels de la Petite Enfance (puéricultrices, psychologues, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, médecins...) assure un encadrement sécurisant et efficace dans le cadre du projet éducatif défini par la Ville. Pour renforcer ses équipes, la Ville recrute aujourd'hui :

Un(e) éducateur(trice) (F/H) – Responsable de section

(Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants ou des psychomotriciens – Catégorie A – Filière médico-sociale)

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de la directrice de l'établissement d'accueil, vous êtes fédératrice dans l'accompagnement de votre équipe dans vos différentes missions :

- Accueillir chaleureusement les enfants et leurs familles en instaurant un climat de confiance
- Identifier et répondre, avec bienveillance, aux besoins du jeune enfant (physiques, moteurs et affectifs)
- Faciliter le développement de son imaginaire et de sa créativité en organisant et en animant des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique
- Prendre en charge l'encadrement d'enfants rencontrant des problèmes particuliers (situations de handicap, maladies, etc) en lien avec les parents et l'équipe de professionnels (direction, médecin, psychologues...)
- Être le relais entre l'équipe en section et la direction, gérer les plannings de l'équipe, réaliser des supports de communication
- Être relais de direction en cas d'absence de la directrice ou de l'adjointe
- Participer aux groupes de travail transversaux, inter crèches ou inter services
- Participer activement à l'élaboration et à l'évolution du projet pédagogique de l'établissement (minimum une journée pédagogique par an)

Votre profil

Titulaire du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants ou de psychomotricien, vous disposez de solides connaissances du jeune enfant, de son environnement familial et culturel, de son développement psychomoteur, psycho-affectif et de sa santé.

Force de proposition, vous êtes doté(e) d'un très bon relationnel et êtes reconnu(e) pour votre sens des responsabilités, votre écoute, votre dynamisme et votre capacité d'adaptation et d'encadrement.

Vos conditions de travail

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Temps plein (39 heures par semaine) : horaires variables selon les structures (amplitude horaire : 7h30 – 19h00)

25 jours de congés annuels + 23 jours d'ARTT

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CIA + participation employeur à une mutuelle et/ou un contrat de prévoyance

CNAS (Comité National d'Action Sociale) + Clam'Ass'Ter

Formations continues (formations individuelles, collectives, accompagnement à la VAE...)

Possibilité d'évolution !

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quel que soit le genre, le handicap ou l'origine.

Merci d'adresser **vos** candidature (CV + lettre de motivation)

A l'attention de M. le Maire, de préférence par mail : villedclamart-300115@cvmail.com

Ou par courrier : Hôtel de Ville – Direction des ressources humaines – Place Maurice Gunsbourg – 92140 Clamart